

V Faveurs obtenues.

St Jean des Piles, 18 décembre 1900.

Monsieur le Gérant,

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien exprimer dans vos Annales ma reconnaissance à la Sainte Vierge pour deux faveurs insignes obtenues par son intercession à la suite d'un Pèlerinage au Cap.

Votre humble confrère,

E. POISSON, Ptre.

QUEBEC : Je remercie N. D. du T. S. Rosaire en faisant publier dans les Annales l'insigne faveur qu'elle m'a faite en me guérissant d'une maladie de cœur, lors du Pèlerinage des Tertiaires de Saint Sauveur de Québec, au Cap, le 19 août 1900.

E. L. SR. TERTIAIRE.

TROIS-RIVIERES : Après une neuvaine à N. D. du Rosaire, avec promesse de faire brûler les 15 lampes, j'ai été parfaitement guérie, sans avoir subi d'opération : DAME J. A. V.

ST MAURICE : Action de grâces pour la guérison de mon mari : le jour même où je l'ai recommandé à N. D. du T. S. Rosaire, sa maladie a cessé d'une manière surprenante. Tous ceux qui l'ont connu si malade, sentent leur foi se ranimer à la vue d'un changement si subit
DAME T. B.